



**Objet : COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 JUIN 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le huit juin, à dix heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LE RONSSOY, se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2122.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents MM les conseillers municipaux, à l'exception d'Aurélien Cazé, excusé, qui a donné pouvoir à Michel BRAY ; Christopher Josse, excusé, qui a donné pouvoir à Jean-François Ducatteau ; Éric Sauvage, excusé, qui a donné pouvoir à Danielle Cardon ; de Mesdames Censier, Faille, et Monsieur Gomes, absents.

1. PRIME POUVOIR D'ACHAT ET RIFSEEP / VALIDATION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les projets de délibérations 1. Portant versement d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la Fonction Publique Territoriale ; 2. Instituant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) ayant été soumis au Comité Social Territorial en date du 4 Juin 2024, il convient de délibérer quant à leur mise en oeuvre.

Après en avoir délibéré, les membres présents et représentés décident du versement de la prime pouvoir d'achat avec les salaires de juin 2024 ; et de la mise en place du RIFSEEP à compter du 1^{er} juillet 2024.

Monsieur le Maire se rapprochera du Service de Gestion Comptable pour en déterminer le montant.

2. POINT SUR L'ÉPICERIE

Monsieur le Maire informe ses co-élus des démarches qu'il a effectuées pour la réouverture de ce commerce.

3. INFO H2AIR

Monsieur le Maire donne connaissance à ses co-élus du projet éolien sur la Commune de Villers-Faucon (Somme), mené par H2air, notamment l'étude d'impact.

4. DEMANDES DE SUBVENTION

- Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle à la Coopérative scolaire (OCCE Somme Le Ronssoy), d'un montant de **500,00 €**, afin d'aider à financer le projet de voyage de l'école en Juin 2024.
Monsieur le Maire est autorisé à signer toute pièce relative au dossier.
- Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 500,00 € à l'association « *Kano Club* », afin de contribuer aux frais des championnats d'Europe en Bosnie-Herzégovine du Professeur du Club de Judo.
Monsieur le Maire est autorisé à signer toute pièce relative au dossier.

5. CAFÉ ET LOGEMENT

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des doléances des locataires du Café et des travaux prévus, notamment le changement de la chaudière d'un logement.

6. PRÉSENCE FESTIVITES

Le Conseil Municipal fait le point sur la présence des Conseillers Municipaux aux festivités à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

Ont signé le registre tous les membres présents.